

«ArcInfo» publie des réactions de personnalités publiques ou d'un ou d'une experte à des thèmes d'actualité. Ces prises de position n'engagent que leur auteur ou autrice et ne reflètent en rien le positionnement du média ou de la rédaction.

L'OPINION

Faut-il enseigner le patois à l'école?

Pour Mathieu Avanzi, directeur du Centre de dialectologie et d'étude du français régional à l'Université de Neuchâtel, l'apprentissage des langues régionales à l'école apporte de nombreux bienfaits aux enfants.

Interpellés par une étude dont l'hebdomadaire français «Le Point» se faisait récemment l'écho, nous apprenons qu'en seulement six ans, la Bretagne a perdu près de la moitié de ses locuteurs capables de parler breton. Selon l'institut TMO, ils ne sont désormais plus que 107 000 à s'exprimer dans cette langue, contre 191 000 en 2018.

Une érosion fulgurante, qui soulève une question cruciale: comment préserver les langues régionales avant qu'elles ne s'éteignent? Cette situation nous concerne directement en Suisse romande, où les patois suivent une trajectoire similaire.

Combien sont-ils encore à dire «bondzo» pour se saluer, ou à désigner la neige au moyen des formes «nè» ou de «nwa»? Ces mots, empreints d'un ancrage dans le quotidien, risquent eux aussi de disparaître si nous n'agissons pas. Alors, faut-il enseigner le patois à l'école pour éviter un tel scénario?

On pourrait dire qu'en 2025, il est peut-être

plus utile quand on est enfant d'apprendre à parler anglais ou allemand, que le patois du coin... L'argument pragmatique est tentant: dans une société où la mobilité, les opportunités économiques et l'accès aux savoirs passent souvent par l'anglais ou l'allemand, on peut se demander pourquoi dédier du temps scolaire à une langue qui, au mieux, est parlée par une poignée de personnes dans un rayon géographique limité.

Apprendre le patois peut aussi aider les enfants à mieux maîtriser l'allemand ou l'italien.

Pourtant, les langues régionales ne sont pas seulement des outils de communication. Et faire une place au patois dans nos écoles, ce n'est pas seulement préserver quelques mots anciens. C'est aussi inculquer aux élèves l'idée que toutes les langues et toutes les cultures méritent d'être reconnues et respectées.

Apprendre une langue régionale à l'école ne doit pas être opposé à l'apprentissage de langues internationales. Les deux démarches



Enseigner le patois à l'école pourrait permettre aux enfants de développer des compétences cognitives précieuses.

KEYSTONE

peuvent être complémentaires. De nombreuses études montrent que l'acquisition de plusieurs langues, y compris celles qui paraissent «peu utiles», développe des compétences cognitives précieuses: une meilleure flexibilité mentale, une aptitude renforcée à l'apprentissage d'autres lan-

gues, et une capacité accrue à comprendre la diversité culturelle. En d'autres termes, apprendre le patois peut aussi aider les enfants à mieux maîtriser l'allemand ou l'italien.

Alors, faut-il enseigner le patois à l'école? Certaines expériences récentes montrent que cela est pos-

sible. Dans des écoles en Valais ou dans le canton de Fribourg, des projets pilotes ont introduit des ateliers de patois. Ces initiatives, bien que symboliques, montrent que le patois peut être enseigné de manière ludique, sans prétendre remplacer le français ou d'autres langues.

MATHIEU AVANZI
directeur du Centre de dialectologie et d'étude du français régional à l'Université de Neuchâtel



VOUS AVEZ RÉAGI

À PROPOS DU NOUVEL HORAIRE DES CFF

«Un changement à Renens à améliorer»

FRANÇOIS BERGER NEUCHÂTEL

Bravo au conseiller communal Théo Huguenin-Elie pour son intervention parue dans «ArcInfo» concernant la détérioration qu'entraîne le nouvel horaire CFF pour les voyageurs de l'Arc jurassien.

Je souhaiterais y amener les remarques complémentaires suivantes. Les usagers des trains pour Genève et venant de Neuchâtel et La Chaux-de-Fonds doivent depuis décembre 2024 en changer à Renens s'ils voyagent après 8h ou avant 16h, aucun direct pour Genève ne circulant alors sur cette ligne.

Or, il faut savoir que la durée pour changer de train à Renens pour se rendre ensuite à Genève n'est que de 5 minutes, et encore, si la correspondance arrive à l'heure! Le train pour

Genève n'est pas sur le quai d'en face! Aussi, les arrivants à Renens doivent monter un escalier, traverser une passerelle, puis redescendre sur le quai du train pour Genève.

Il est hautement regrettable que les CFF, avec leur armée de techniciens et analystes, n'aient pas prévu la possibilité de changer de train sur le quai immédiatement accessible à Renens!

De plus, les CFF ont-ils songé aux usagers durant les Fêtes et les périodes de vacances où ils seront des centaines, avec enfants et bagages, sortant du train à Renens et n'ayant que quelques minutes pour rejoindre le quai?

Durant Fêtes et vacances, on peut aisément imaginer cohue, précipitation et énervement qui régnera alors à la gare de Renens si les CFF ne modifient pas la situation horaire actuelle!

À PROPOS DU DÉCÈS DE BÉATRICE BOIS

«Un engagement dans le domaine de l'asile»

QUELQUES ANCIENNES ET ANCIENS DE COORDINATION ASILE NEUCHÂTEL ET DU GROUPE ACCUEIL RÉFUGIÉS

Béatrice Bois est décédée le 18 janvier dernier dans sa 83e année. A sa longue carrière politique au Parti socialiste, elle a toujours lié un engagement solidaire en faveur des plus faibles de la société.

Cela s'est traduit surtout dans le domaine de l'asile. Dans les années 1980, alors que les structures d'accueil n'étaient pas encore très développées, elle a lancé, avec son mari Philippe Bois, professeur de droit à l'Université de Neuchâtel, des associations de bénévoles à Neuchâtel et à La Chaux-de-Fonds.

Initiés à la loi sur l'asile par Philippe, ces bénévoles étaient conseillers ou conseillères juridiques

pour la procédure d'asile des requérants, les visitant dans les centres, les accompagnant dans leurs auditions, écrivant leurs recours ou leurs demandes de réexamen, luttant pour qu'ils obtiennent un statut équitable, etc. De ce soutien juridique, il résultait également un appui social, pour favoriser l'intégration des familles exilées dans une Suisse pas toujours très chaleureuse. Peu à peu, des structures étatiques se sont mises en place, mais l'initiative de Béatrice et Philippe a suscité une dynamique d'accueil durable dans la société civile.

A l'heure qu'il est, alors que les requérants d'asile et les réfugiés sont stigmatisés dans les discours populistes qui se répandent un peu partout, il faut faire mémoire de cet engagement généreux, en souvenir de la battante que fut Béatrice.

À PROPOS DES COMPTES DE LA VILLE DE LA CHAUX-DE-FONDS

«La dette explose, mais à part ça, tout va très bien»

PIERRE HAINARD ANCIEN CONSEILLER COMMUNAL, LA CHAUX-DE-FONDS

La dette de la Ville de La Chaux de Fonds s'élève à 560 millions de francs et passera à 634 millions en 2028. Lors de la séance du Conseil général du 17 décembre, le budget a été accepté largement grâce à la gauche, au Centre et à l'UDC... Seul un élu PLR a voté contre. Cette dette correspond, pour chaque personne, à une dette d'environ 15 500 francs en 2025 et d'environ 17 500 francs en 2028.

Le coût annuel des intérêts est 14 millions de francs en 2025 et 16 millions en 2028, soit 380 francs par personne en 2025 et 440 francs en 2028. 13% de nos impôts financent la dette! Il existe un mécanisme dit frein à l'endettement concernant les investissements, dont la

dérogation doit être exceptionnelle. Le Conseil général y a dérogé en 2021, 2022, 2023, 2024 et 2025! Il existe des réserves qui ont fondu de 80 millions en huit ans et il ne reste que 52 millions en 2024 et plus que 36 millions en 2028!

Dans le rapport de la commission financière du 20 novembre, le mot «dette» n'apparaît pas: c'est hallucinant de la part de personnalités chargées de contrôler le budget de la Ville, la population compte sur eux pour contrôler la bonne gestion financière de la collectivité. A ce rythme-là, la Ville sera mise sous tutelle, et c'est l'Etat qui sera chargé de remettre de l'ordre dans nos finances et cela passera par une hausse massive des impôts. Mais à part cela, Madame la marquise, tout va très bien, tout va très bien!

À PROPOS DE LA MULTIPLICATION DES CYBERARNAQUES

«On a l'impression que les victimes gênent»

SAMUEL COLIN NEUCHÂTEL

«ArcInfo» a eu la bonne initiative de publier une série d'articles sur les arnaques en ligne. On peut notamment lire des témoignages courageux de victimes. Si cela devait m'arriver, pas sûr que je fasse de même... Pourquoi? Il suffit de lire l'interview du chef de la brigade cyberenquête de la police neuchâteloise. A sa lecture, on a l'impression que les victimes gênent, qu'on ne peut rien faire pour elles et qu'elles recevront plus de ricanements que d'aide. En effet, on nous explique que c'est suite à la «surcharge» de la police que cette brigade a été créée (trente ans après l'invention du web!). Ensuite, on souligne être «impressionné par la crédulité des gens». Enfin, on rappelle, carrément dans le titre, qu'il n'y

a pas d'arnaques en ligne sans erreur humaine». Malheureusement, ayant assisté un voisin ayant perdu plusieurs milliers de francs, je peux confirmer que c'est l'accueil que l'on reçoit. Pourquoi donc s'annoncer à la police si tout ce qu'on peut en attendre est un mélange d'impuissance et de railleries? Alors oui, bien sûr, améliorons la prévention. Mais gardons en tête que ça n'arrive pas qu'aux autres. Même moi, trentenaire travaillant dans le numérique, je n'aurais pas l'arrogance de dire que je suis immunisé. Il ne suffit que de quelques secondes d'inattention. Honnêtement, qui parmi nous est certain de ne jamais avoir cliqué sur un lien douteux dans un e-mail? Et pour prévenir les arnaques, la honte est-elle vraiment plus efficace que l'éducation?